



Inauguration

Médiathèque municipale **Michel Serres**

Samedi 8 septembre

tallard

Médiathèque Municipale Michel Serres

Etoffer l'offre culturelle de la commune fait partie des engagements pris par l'équipe municipale en début de mandat. Dans cet espace libéré par La Poste en 2011, il était initialement prévu la création d'une Maison des Solidarités, ainsi qu'une Médiathèque municipale.

Après le refus du Département de poursuivre ses engagements relatifs à la MDS, la commune a tenu bon et mené à bien ce projet de création du médiathèque municipale.

Comme souvent à Tallard, c'est une opération à tiroirs, une opération optimisant les espaces, nouveaux et anciens. L'ancienne bibliothèque ne correspondait plus aux attentes des lecteurs et à l'image d'une commune de 2500 habitants.

De plus le tissu associatif, qui utilise également les locaux de l'ancienne Bibliothèque durant les heures libres, se sentait à l'étroit, et était demandeur de plus de créneaux horaires pour leurs activités.

Libérer cet espace dans le bâtiment de l'ancienne Communauté de communes permettait également de mettre à la disposition des différentes associations de Tallard un espace dédié, adapté à leurs besoins.

Dans les locaux libérés dans l'ancienne Poste, 2 projets devaient voir le jour : Une maison des solidarités et une médiathèque municipale. Si le Département a choisi de revenir en arrière suites aux engagements pris en 2012, la commune a elle réalisé son projet dans les locaux prévus à cet effet.

Se retrouvant avec des locaux mitoyens vide, rapidement fut pris la décision de poursuivre leur aménagement et de se mettre en quête d'une équipe de médecins désireux de s'installer sur Tallard. C'est chose faire depuis la 1er juillet, avec les docteurs Forest, Roussel, Thévenon.



Les Travaux

Les travaux ont débuté le 3 février 2017, pour se terminer dans l'été 2018, comme prévu initialement.

D'une surface totale de 230 m², la médiathèque municipale a été inauguré le samedi 8 septembre 2018.

La commune a confié au cabinet d'architecture Perrin le soin de réaliser ce nouveau bâtiment, en accord avec les exigences propre à cette activité : lumière, circulation, rangement, numérique, public jeune...

Parmi les nouveautés que proposera ce nouveau service, notons en plus de nouveaux espaces, la création d'un coin détente avec la presse, de nombreuses liseuses et ordinateurs.

La commune a insisté sur le lieu de vie, un lieu dans lequel on ait plaisir à venir se retrouver, en proposant des animations régulières, avec une salle spécialement dédiée : la salle Duchamblo.

Le fond bibliothécaire sera progressivement renouvelé, et de nouvelles thématiques viendront enrichir et qualifier ce stock sur des sujets propres à Tallard, liés à l'aéronautique, au patrimoine et au moyen-âge.



Nouveaux espaces, augmentation du fond bibliothécaire, nouveaux outils....

Plus qu'un déménagement, c'est un nouveau service qui s'installe à Tallard.

Idéalement situé entre les 2 écoles, la Médiathèque municipale se devait de porter un nom associé à ce lieu d'échange et de partage qu'est une médiathèque aujourd'hui : un lieu de vie !

Rapidement, le nom d'une personnalité regroupant toutes les valeurs que la commune souhaitait voir associé à ce lieu a fait l'unanimité : un philosophe, historien des sciences, homme de lettres, élu à l'Académie. L'auteur de nombreux romans et essais, dont « la petite poucette », qui aurait certainement eu plaisir à venir flâner, avec ses copains ou avec son grand-père, dans la médiathèque Municipale de Tallard.

Un nom qui resterait gravé dans le temps, une personnalité immortelle...

Quand nous avons proposé à Michel Serres d'associer son nom à la Médiathèque municipale de Tallard, nous n'espérions pas un tel accueil de la part de ce grand monsieur :

Michel Serres : "J'ai répondu favorablement pour deux raisons. D'abord pour répondre à l'honneur que vous m'avez fait. Je suis assez fier d'avoir mon nom immortalisé par vous. Je ne suis pas immortel parce que je suis à l'académie. C'est vous qui m'avez rendu immortel. Et la deuxième c'est que je suis quand même assez familier du département des Hautes-Alpes. Et immédiatement j'ai dit oui pour cette raison".

« Ce que je souhaite à Tallard, c'est que votre médiathèque devienne le centre de la ville, que les gosses y viennent, qu'on s'y donne rendez-vous (...) il faut que la médiathèque devienne cela, un lieu de vie ! »

Michel Serres ne pouvant être présent le jour de l'inauguration, Jean-Michel Arnaud et Christian Paput (adjoint chargé de la culture et du patrimoine) se sont rendus à son domicile parisien afin de recueillir une série d'entretiens qui seront diffusés le jour de l'inauguration, et régulièrement au sein de la **Médiathèque municipale Michel Serres**.

Après de nombreuses années à la tête du service patrimoine de la commune, en charge, entre autres des visites guidées et de l'animation du Château de Tallard, Lise Lamblot s'est formée au métier de bibliothécaire auprès de la BDP des Hautes-Alpes. C'est donc tout naturellement qu'elle a pris de le relais de Rosie Valentin qui souhaitait faire valoir son droit à la retraite.

Mme Lamblot, après avoir suivi de près le chantier puis le déménagement vous accueillera dans ses nouveaux locaux à compter du mardi 12 septembre 2018.

Synthèse :

Historique

- Déménagement de La Poste en 2011 dans de nouveaux locaux plus adaptés et au cœur de village.
- La mairie propriétaire des locaux dépose un projet de Médiathèque et de Maison des Solidarités. Le projet est voté à l'unanimité en conseil municipal en février 2013, puis par l'assemblée départementale en avril 2013.
- La commune engage des études topologiques avec le cabinet Toulemonde et confie à l'architecte Perrin la maîtrise d'œuvre.
- Le 11 février 2014, l'assemblée départementale vote à l'unanimité un accord de principe pour le financement à hauteur de 400 000 euros pour la Maison des Solidarités Tallard
- 10 septembre 2015 : le Département fait savoir par courrier qu'il se désengage du projet de réalisation d'une Maison des Solidarités à Tallard
- La commune maintient le projet de Médiathèque Municipale, et décide d'aménager les locaux prévus pour la MDS afin d'y accueillir des médecins.
- Les locaux libérés par l'ancienne Bibliothèque municipale dans le bâtiment de l'ancienne Communauté de commune seront destinés à l'accueil des activités associatives aujourd'hui à l'étroit.

Objectifs

- 1 Lieu d'accueil de toutes les populations :
 - ◆ Espace entièrement pensé pour le confort de l'utilisateur,
 - ◆ Accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
 - ◆ Une médiation individuelle au quotidien
- 2 Au cœur de l'offre culturelle de la commune et du territoire :
 - ◆ Programmation culturelle annuelle coordonnée avec les autres éléments de la politique culturelle : château, centre historique, aérodrome...
- 3 Une bibliothèque rayonnant au-delà de son territoire communal : des partenariats à construire avec les autres bibliothèques du secteur afin de mutualiser les services (animations culturelles, acquisitions...)
- 4 Accroître l'amplitude horaire : la médiathèque sera ouverte 18h / semaine, contre 7h pour la bibliothèque.

Maitre d'ouvrage :

Commune de Tallard

La maîtrise d'œuvre

François Perrin, Architecte

La médiathèque en chiffres :

Surface 230 m²

Coût:

Coût total de l'opération : 950 000 euros HT

Subventions : 545 000 euros

- Etat - DRAC PACA 318 498 €
- Région 132 790 €
- Département 94 127 €

⇒ La participation du Département, initialement prévue entre 25 et 30 % au titre du Plan Départemental de Lecture Publique à été finalement réduite à 10 %.

⇒ L'Etat (DRAC PACA) est le principal financeur de l'opération

Répartition des coûts :

- Gros œuvre : 850 000 € HT
- Mobilier : 57 000 € HT
- Informatique : 14 000 € HT
- Collections : 33 000 € HT

Contacts :

jm.arnaud@ville-tallard.fr

06 81 98 27 16

Service communication :

service.comm@ville-tallard.fr

04 92 54 17 27

www.ville-tallard.fr